

Billet d'humeur

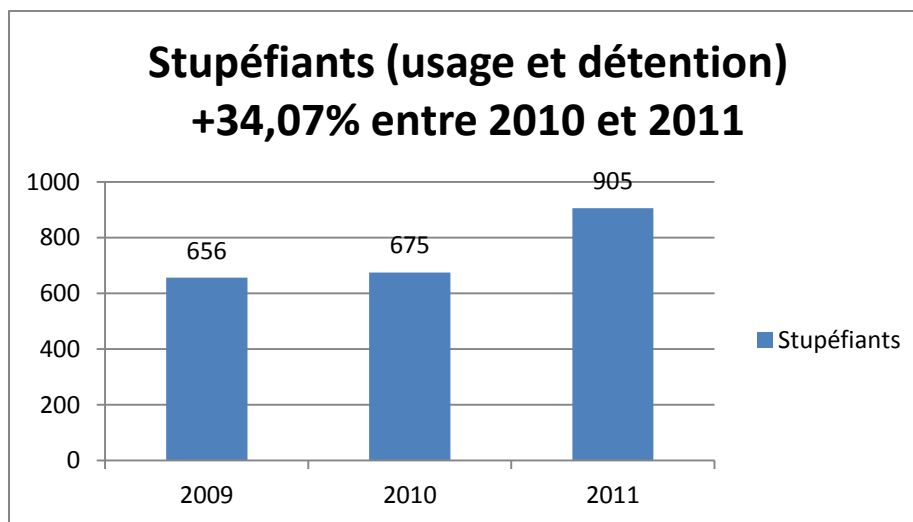
La toxicomanie à Liège

Ce vendredi 21 septembre 2012, La Libre publie un article « Tadam : bientôt l'heure du bilan ».

L'occasion pour moi de refaire le point sur la toxicomanie à Liège et sur nos différentes propositions.

Le constat

Selon les chiffres fournis par la Police de Liège lors de la Commission générale du Bourgmestre du 17 décembre 2011, à Liège, une **augmentation de 34 % entre 2010 et 2011 des infractions en matière d'usage et de détention de stupéfiants** est constatée.



La lutte contre la toxicomanie était pourtant inscrite dans la Déclaration de Politique Générale de la majorité sortante.

L'échec est sans appel.

Par ailleurs, et c'est l'objet de l'article de La Libre, le projet de délivrance contrôlée d'héroïne (Tadam) arrivera à échéance le 16 janvier 2013. En 2ans, ce sont près de **74 toxicomanes** qui ont été suivis.

Si le bilan psycho-médico-social semble positif, une évaluation scientifique (réalisée par l'Ulg) est attendue pour juillet 2013.

C'est sur cette base que le Gouvernement fédéral tranchera sur la poursuite ou non de ce projet qui coûte environ **940.000€ par an**.

Billet d'humeur

La toxicomanie à Liège

Nos propositions

Le projet TADAM a sans doute et heureusement, permis un suivi utile pour plusieurs dizaines de toxicomanes profonds. Une évidence toutefois, : concentrer les moyens sur le suivi, c'était aussi et avant tout une volonté de se cacher la tête dans le sable sur la vraie exigence : **diminuer le nombre de toxicomanes en ville.**

Parce que la toxicomanie est une cause première de délinquance.

Parce qu'elle engendre ou accompagne aussi la prostitution de rue.

Nous voulons :

- développer une politique de **prévention et d'information** orientée spécifiquement vers la famille, le milieu scolaire et toutes les structures ouvertes à la jeunesse et accentuer la **prise en charge des familles** et des proches des toxicomanes ;
- de la **répression** : faire de la **lutte** contre les personnes se rendant coupables de **trafic** de drogues une des priorités de recherche et poursuite criminelles ;
- que pour les « simples consommateurs », **priorité** soit donnée aux **mesures de probation** qui aident à la désintoxication ;
- une **coordination plus poussée avec le Parquet**, sachant notamment qu'un dealer sur 2 est étranger, 1 sur 3 en séjour illégal ; Il est nécessaire d'avoir une coordination avec les autorités judiciaires.
- qu'on **applique d'abord la loi**. Celle-ci interdit en effet la consommation et la détention de stupéfiants ;
- que la police soit formée aux techniques de suivi les plus performantes, sachant que toute action engendre systématiquement un déplacement ;
- favoriser le travail en réseau entre la famille, les médecins généralistes, les pharmaciens, la police et la justice.

Par ailleurs, la semaine dernière, le Bourgmestre se fendait d'une sortie électoraliste et suggérait d'ouvrir une salle de consommation pour les toxicomanes.

Billet d'humeur

La toxicomanie à Liège

J'émet mes réticences face à ce projets. Il faudra nous convaincre du bien fondé tout en sachant que le Fédéral doit encore changer la loi !

En outres, plusieurs questions restent encore posées :

- ✓ Quel public cible « bénéficiera » de ces injections ?
- ✓ Où les installera-t-on ?
- ✓ Qui de la désintoxication ?

Ces questions doivent encore trouver réponses, et ce alors que ces salles ne régleraient peut-être qu'un et un seul aspect du problème.